

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 15 novembre 2021 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraïche, conseillère
Monsieur Albin Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller

Absents : Monsieur Jean-François Synnott, Conseiller
Madame Anna-Kim Fournier, conseillère

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

2021-11-845

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2021®
- 4) Acceptation des déboursés d'octobre 2021®
- 5) Acceptation des comptes à payer®
- 6) Dépôt déclaration d'intérêts pécuniaires des membres du conseil®
- 7) Nomination maire suppléant®
- 8) Nomination d'une personne pour le CA du TACIM ®
- 9) Nomination du conseiller responsable MADA ®
- 10) Liste des contribuables endettés envers la municipalité®
- 11) Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable®
- 12) Vœux des fêtes®
- 13) Suivi du maire et des conseillers
- 14) Correspondance;
- 15) Varia;
- 16) Période de questions
- 17) Levée de la séance; ®

2021-11-846

Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2021

Il est proposé par Albin Fournier et résolu à l'unanimité de conseillers présents que le procès-verbal du 4 octobre 2021 soit adopté tel que présenté Par le secrétaire-trésorier.

2021-11-847

Acceptation des déboursés d'octobre 2021

Il est proposé par Albin Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
Que les déboursée d'octobre 2021 soit adopté tel que présenté.

2021-11-848

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 31 octobre 2021; en conséquence, après discussion, il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée

au montant de 13 675.45 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

2021-11-849 Dépôt déclaration d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

Considérant qu'en vertu des articles 357 et 358 de la LÉRM, tout membre d'un conseil municipal doit :

- produire une déclaration écrite des intérêts pécuniaires dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection;
- mettre à jour annuellement sa déclaration des intérêts pécuniaires;
- divulguer ses intérêts lorsqu'une question débattue par le conseil de la municipalité les concerne.

Le directeur fait dépôt des déclarations d'intérêt pécuniaires des membres du conseil.

2021-11-850 Nomination maire suppléant

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
Que Noëlla Daraiche soit nommée Maire suppléante pour la prochaine période de huit mois.

2021-11-851 Nomination d'une personne pour le CA du TACIM

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
Que Sylvie Langlois soit la conseillère représentante au CA du TACIM.

2021-11-852 Nomination du conseiller responsable MADA

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
Que la municipalité de Ste-Madeleine de la rivière Madeleine mandate Albini Fournier et Jean-Marc DesRoches comme élus responsables pour la démarche MADA.

2021-11-853 Liste des contribuables endettés envers la municipalité

Le directeur général Monsieur Vital Côté présente la liste des contribuables endettés envers la municipalité au 31-10-2021; pour un total de 91 028.98 \$ incluant des intérêts pour 9 420.23 \$.

Il est proposé par Albini Fournier et adopté à l'unanimité des conseillers présents que Vital Côté directeur général est autorisé à accepter des ententes pouvant s'échelonner jusqu'au 31 décembre 2021 et qu'à une séance du conseil après cette date, si certains comptes demeurent impayés le conseil pourra prendre des actions pour recouvrer les sommes

2021-11-854 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le rapport sur l'usage de l'eau potable pour 2020 soit accepté tel que présenté par le directeur général.

2021-11-855 Vœux des fêtes Journal le Phare

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'acheter une demie page dans le journal le Phare, pour des vœux du temps des fêtes au montant de 75 \$ plus taxes.

Suivi du Maire et des conseillers

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs

Correspondance

2021-11-856

Don à TVCE

Considérant la demande faite par TVCE pour leur télédon de décembre prochain;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolut unanimement de remettre 100 \$ à TVCE pour l'édition 2021 du télédon.

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2021-11-857

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 50.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général